



## Consultation CRE sur le TURPE 5

### **Le Service Public de l'électricité doit être adapté aux enjeux de la transition énergétique : Priorité aux investissements et aux emplois pour le bénéfice des consommateurs**

La CFE Energies, soutenue par l'UNSA Energie, défend une vision moderne du Service Public pour les clients, les utilisateurs des réseaux et la France.

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) est responsable de la construction des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) qui déterminent pour les années à venir les moyens donnés aux gestionnaires de réseaux de transport et de distribution pour **effectuer leur mission de service public**.

Avec le développement du stockage de l'énergie, de l'autoconsommation, des énergies renouvelables (EnR) et de nouveaux modes de consommation, les réseaux électriques seront **de plus en plus sollicités**, tandis que la qualité de la fourniture d'électricité contribue à l'attractivité industrielle de la France.

La CFE et l'UNSA Energie considèrent donc que l'objectif de préserver les capacités d'investissements et les moyens d'entretenir des réseaux impose d'**adapter la structure tarifaire**. Ceci est indispensable pour **assurer dans la durée un service public de qualité**.

La CFE et l'UNSA Energie exigent **un tarif adapté en structure**, avec une part fixe plus importante, **en niveau**, pour permettre les investissements nécessaires, **et une régulation réellement incitative** plutôt que punitive.

**Les résultats outranciers des audits commandités par la CRE sont autant de provocations inutiles**. On y décrit des gestionnaires de réseau cupides et sans valeur morale. **Ces audits méprisent les salariés, LA première richesse des entreprises**, et proposent un véritable plan de licenciement !

La CRE sera tentée de s'appuyer sur ces audits pour réclamer toujours plus de productivité, tout en exigeant plus de qualité, avec un tarif le plus bas possible. La CFE et l'UNSA Energie considèrent que toute politique de régression économique et sociale serait contraire à l'intérêt des consommateurs et du Service Public. Nous demandons que **la CRE permette à Enedis et RTE d'investir dans les réseaux et donne les moyens à leurs salariés d'offrir le meilleur service public**.

**Défendre un Service Public ambitieux et de qualité, c'est le message que la CFE et l'UNSA Energie portent à la CRE et auprès des Pouvoirs Publics dans une vision à long terme du système énergétique de la France.**

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,  
100% LIBRES... 100% VOUS !**

**CFE-CGC ÉNERGIES**

59 rue du Rocher  
75008 PARIS

[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)

[contact@cfe-energies.com](mailto:contact@cfe-energies.com)